

# Regards sur Anjou

**M**essage de Luis Miranda



## Bilan de l'année 2016

*Régulièrement, je vous fais part de mes préoccupations quant au contexte budgétaire et à la centralisation de plusieurs responsabilités dédiées aux arrondissements. En cette fin d'année, je crois tout aussi important de témoigner de nos actions qui permettent à Anjou de se démarquer comme étant un endroit où il fait bon vivre!*

### Environnement

L'environnement est au cœur de nos préoccupations. À cet égard, nous avons entrepris la plantation de plus de 1 000 arbres depuis l'automne 2015. Nous avons participé à des campagnes de verdissement, tant dans les secteurs résidentiel qu'industriel, en collaboration avec la Société de verdissement du Montréal métropolitain (SOVERDI). En ce sens, un nouveau règlement de la Ville de Montréal est d'ailleurs entré en vigueur concernant l'aménagement d'îlots de verdure dans les stationnements commerciaux. Ce règlement vient aussi empêcher l'abattage des arbres encore en santé sur les propriétés privées.

Nous avons également fait l'installation des premières bornes électriques dans l'arrondissement et d'autres suivront. Lors de l'implantation de la collecte des résidus alimentaires, plusieurs activités de sensibilisation (porte-à-porte, soirée d'information, conférence) furent déployées afin de bien renseigner les résidents sur cette nouvelle collecte.

De plus, nous avons poursuivi nos activités avec le Comité d'environnement dans lequel siègent M<sup>me</sup> Hénault, des citoyens et des fonctionnaires. Une conférence sur l'horticulture ornementale a été tenue et fort appréciée, sans compter les activités que nous maintenons pour encourager les citoyens à l'embellissement (concours maisons fleuries et décorations de Noël).

### Voirie

Dans le domaine de la voirie, quelques projets importants ont été réalisés ou sont en cours de réalisation. Notons la réfection du boulevard du Golf, la reconstruction des infrastructures sur l'avenue du Mail, les travaux de pavage et de revêtement sur les avenues Baldwin et de l'Alsace, pour ne nommer que ceux-là.

Sans relâche, nous poursuivons les travaux d'entretien : nids-de-poule, balais de rue, colmatage de fuite d'eau, épandage d'abrasifs, déneigement, etc. Sur ce dernier aspect, comme vous le savez, une nouvelle politique est entrée en vigueur. C'est maintenant la Ville centre qui décide à quel moment nous devons déneiger. Elle limite également le nombre de chargements de neige. Avec la faible quantité de neige reçue en 2015, nous n'avons pas ressenti trop d'impact. Reste à voir ce qui nous attend à la saison hivernale 2016-2017!

### Aménagement urbain

L'année 2016 marque la deuxième phase des travaux sur la Place Chaumont avec l'installation de terrasses. Ce fut un vibrant succès et les citoyens, tout autant que les commerçants, en sont ravis. Pour la Place Chaumont, notons qu'un projet de plus grande envergure est à prévoir au cours des prochaines années. Un programme particulier d'urbanisme (PPU) a été élaboré, il prévoit de nouveaux aménagements ainsi que certaines modifications concernant les usages et les densités d'occupation. Nous travaillons également en collaboration avec la Ville centre au projet de la venue d'une nouvelle station de métro aux abords des Galeries d'Anjou ainsi qu'aux développements futurs de ce secteur (densification, mixité des usages).

### Parcs et terrains de jeux

Des travaux ont été réalisés au parc de Talcy. Il s'agit, entre autres, de la réfection des sentiers, de l'installation de clôtures ornementales, des réparations au chalet de parc et de l'installation d'un nouveau mobilier urbain. Afin d'embellir cet espace, de le rendre plus sécuritaire et pour le plaisir des tout-petits, nous avons inauguré durant l'été 2016 des jeux d'eau au parc André-Laurendeau. Pour les plus grands, nous avons travaillé à la conception de l'aménagement des espaces verts des Closeries et de Malicorne. La conception est réalisée et nous procéderons sous peu à un appel d'offres pour la réalisation de ce projet au printemps 2017. Au parc Lucie-Bruneau, plusieurs travaux sont à venir. Cependant, de façon prioritaire, nous procéderons au printemps 2017 au réaménagement de certains sentiers, à l'installation de nouveaux jeux, à l'aménagement d'un espace de repos face au chalet, de même qu'à l'installation d'une aire d'exercice d'entraînement et à celle d'un terrain de volley-ball de plage. Nous travaillons actuellement à finaliser les plans. Un très beau projet pour toute la famille!

Enfin, vous avez certainement constaté les travaux en cours sur le terrain adjacent à la mairie d'arrondissement. Ce sera notre nouvelle place publique, un endroit rassembleur où se dérouleront spectacles, danse et événements. Sur le même site adjacent à la bibliothèque, vous découvrirez une aire de lecture ou de repos ainsi qu'une agora pour les activités d'animation de la bibliothèque. Les travaux commencés en 2016 se poursuivront en 2017 avec comme objectif l'inauguration au début de l'été prochain.

D'autres projets verront le jour au fil des ans, dont des travaux importants au parc de Verdelles.

**(suite en p. 4)**

Regards sur Anjou est une publication de l'arrondissement d'Anjou. Ce bulletin d'information est publié et distribué gratuitement, dix fois l'an, dans tous les foyers angevins.

**Réalisation et conception graphique**  
Octane Stratégies

**Impression**  
Deschamps Impression

**Tirage**  
21 735 exemplaires

**Distribution**  
Société canadienne des postes  
(Courrier de quartier)

**Site Web**  
ville.montreal.qc.ca/anjou

**Dépôt légal**  
2<sup>e</sup> trimestre 1980  
Bibliothèque et Archives  
nationales du Québec

Copyright 2016 par l'arrondissement d'Anjou. La reproduction totale ou partielle de Regards sur Anjou est interdite, sauf sur autorisation expresse de l'arrondissement d'Anjou.



**Mairie de l'arrondissement d'Anjou**  
7701, boulevard  
Louis-H.-La Fontaine  
Anjou (Québec) H1K 4B9  
Ouverte de lundi au vendredi,  
de 8h30 à 16h30  
anjou@ville.montreal.qc.ca

**Accueil, information et orientation**  
514 493-8000 ou 311

**Culture, sports, loisirs et développement social**  
514 493-8200

**Centre communautaire d'Anjou**  
7800, boulevard Métropolitain Est  
514 493-8222

**Urgence**  
911

**Police**  
Poste de quartier 46  
514 280-0146  
Appels non urgents  
514 280-2222

**Travaux publics**  
(bris d'aqueduc et d'égout)  
514 493-5130

## 60<sup>e</sup> anniversaire d'Anjou

# De 2002 à 2016

## 15 ans depuis la fusion



En 2002, Anjou est devenue l'un des 19 arrondissements de la ville de Montréal. Cela s'est traduit par une perte d'autonomie progressive des autorités locales, la centralisation accrue des services et des compétences à la Ville centre (pouvoir de taxation, déneigement, collectes, stationnement, etc.), des transferts budgétaires insuffisants, la réduction du personnel. L'administration de l'arrondissement doit réaliser, pour chaque budget, un tour de force afin d'éviter de réduire les services de proximité. Malgré cette conjoncture, plusieurs projets sont menés à terme : réfection majeure de l'ancien boulo-drome qui devient le Centre communautaire d'Anjou et accueille, notamment, les activités organisées par les partenaires communautaires d'Anjou; adoption d'une Politique familiale, du plan d'action municipal pour les aînés (MADA-Anjou), du Plan local de développement durable 2012-2015; restauration et mise aux normes des installations récréatives et communautaires du territoire...

De fait, il fait bon vivre à Anjou, même si nous ne sommes plus tout à fait « maîtres chez nous ». Les citoyens ont toujours un puissant sentiment d'appartenance à leur milieu de vie comme ils l'ont clairement signifié dans un sondage (voir le bulletin de novembre 2014 où les taux de satisfaction des citoyens à l'égard des services municipaux se situaient entre 90 et 95 %).

### Et demain?

En 2017, la Ville de Montréal fête ses 375 ans. En guise de legs, l'arrondissement d'Anjou prépare le réaménagement du terrain situé entre la mairie d'arrondissement et la bibliothèque Jean-Corbeil pour créer un lieu de rassemblement pour les Angevins.

## Le petit bal du 60<sup>e</sup>

### Un franc succès!

Afin de souligner le 60<sup>e</sup> anniversaire d'Anjou, un petit bal a été organisé le samedi 12 novembre dernier. La soirée qui se tenait au Club de golf Métropolitain Anjou, fut un réel succès avec près de 300 participants. Un merci bien spécial aux membres du comité organisateur que l'on peut voir sur la photo. En plus de notre contribution financière, nous voulons également remercier : la vice-première ministre, M<sup>me</sup> Lise Thériault, la Caisse populaire Desjardins et le groupe Di Lillo Construction sans qui l'événement n'aurait pu se faire!



Les membres du comité organisateur, de gauche à droite : M. André St-Laurent, M. Daniel Hébert, M. Denis Risler, M<sup>me</sup> Hélène Bouchard, M. Jacques Rioux, M. Jean-Pierre Paquette et M. Raffaele Di Lillo. Absent : M. Réjean Pelletier.

## Erratum

En novembre, une erreur est survenue dans la légende de la photo du texte qui portait sur les équipes d'asphaltage (p. 1). En effet, chacune des deux équipes compte quatre membres, dont une femme. Toutes nos excuses à M<sup>me</sup> Rosemary Rodrigue que l'on aperçoit en plein travail.



## Concours de décorations de Noël

### Aucune inscription requise

Laissez vos décorations de Noël extérieures allumées, après 18 h, jusqu'au 18 décembre, si votre propriété a été sélectionnée par le jury dans la cadre de ce concours, un photographe viendra prendre des photos.

Bonne chance à toutes et à tous!

## Offres d'emploi

### Camp de jour Les Ateliers-Soleil

#### Saison estivale 2017

L'arrondissement d'Anjou vous informe que l'affichage des postes pour le camp de jour Les Ateliers-Soleil de la saison estivale 2017 se tiendra du 16 janvier au 17 février 2017, sur le site Internet de la Ville de Montréal, à l'adresse suivante : [ville.montreal.qc.ca/emploi](http://ville.montreal.qc.ca/emploi).

## Congés des fêtes

# Ouvert ou fermé?

Les bureaux administratifs de l'arrondissement d'Anjou, le Centre Roger-Rousseau, le Complexe sportif de l'École secondaire d'Anjou seront fermés du **23 décembre au 3 janvier inclusivement**.

Les bibliothèques, le Centre communautaire d'Anjou (CCA) et les arénas seront **ouverts** les 23, 27, 28, 29 et 30 décembre **selon un horaire particulier**. Ces installations seront donc fermées les autres jours pour rouvrir selon l'horaire normal le 3 janvier. Pour connaître les horaires d'ouverture de ces édifices, composez le 514 493-8222.

### Collectes

Aucun changement aux collectes. À noter que les **sapins de Noël naturels**, dépouillés de tout ornement, seront ramassés les **mercredis 4 et 11 janvier**.

## Vos élus, toujours disponibles

### Séances ordinaires du conseil d'arrondissement

Prochaines séances ordinaires du conseil d'arrondissement les mardis 10 janvier et 7 février, à 19 h, dans la salle du conseil de la mairie d'arrondissement, 7701, boulevard Louis-H.-La Fontaine.

Renseignements : 514 493-8004.



### Luis Miranda

Maire d'arrondissement et conseiller de la Ville de Montréal  
Équipe Anjou  
Samedi 28 janvier

## Bureau du citoyen

Rencontres sans rendez-vous de 9 h à midi à la mairie d'arrondissement pour discuter de tout sujet relatif à la vie municipale et faire vos demandes ou vos commentaires.



### Gilles Beaudry

Conseiller d'arrondissement  
District Ouest  
Équipe Anjou  
Samedi 11 février



# Tous nos vœux pour les fêtes



**Gilles Beaudry**  
Conseiller d'arrondissement  
District Ouest  
514 493-8019  
Équipe Anjou



**Andrée Hénault**  
Conseiller de la Ville pour  
l'arrondissement d'Anjou  
514 493-8051  
Équipe Anjou



**Luis Miranda**  
Maire d'arrondissement  
et conseiller de la Ville  
514 493-8010  
Équipe Anjou



**Paul-Yvon Perron**  
Conseiller d'arrondissement  
District Est  
514 493-8017  
Équipe Anjou



**Michelle Di Genova  
Zammit**  
Conseillère d'arrondissement  
District Centre  
514 493-8085  
Équipe Coderre

En cette période féérique, les élus de l'arrondissement se réunissent pour vous souhaiter un joyeux Noël et une bonne année 2017 remplis de joie, d'amour et de générosité.

## Travaux terminés au bureau Accès Montréal (BAM)



De gauche à droite : à l'arrière, M<sup>me</sup> Marilyn Morin, agente de communications sociales, M. Tommy Demets, chef de division des relations avec les citoyens et des communications, M<sup>me</sup> Célyne Bertrand, agente principale de communications sociales, et M<sup>me</sup> Lynda Choquette, agente de communications sociales; à l'avant, M. Simon Bérubé, agent de communications sociales.

En septembre dernier, l'accueil de la mairie d'arrondissement (BAM) a fait l'objet d'importants travaux qui, en plus d'améliorer les conditions de travail des employés municipaux (meilleur respect des règles de santé et sécurité au travail), permettent maintenant aux visiteurs de s'asseoir devant leur interlocuteur et de s'adresser à lui de façon plus confidentielle. En effet, les comptoirs ont été abaissés permettant ainsi l'accès universel. De plus, des cloisons ont été posées entre chaque cubicule pour plus de confidentialité.

Rappelons que le BAM offre, notamment, les services suivants : informations générales; assermentation; bacs de recyclage; carte Accès Montréal; extrait du rôle d'évaluation; permis animalier; encaissement des constats d'infraction et des taxes municipales; réception des plaidoyers de non-culpabilité (contestation); réception des plaintes et requêtes.

Les agents du BAM sont fiers de vous accueillir dans leur nouvel espace de travail. Venez les rencontrer du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 16 h 30. Vous pouvez aussi communiquer avec eux par téléphone en composant le 311.

## Chauffage au bois résidentiel

### Interdit en cas d'avertissement de smog

Comme le chauffage au bois est l'une des principales causes de smog hivernal, pour contribuer à améliorer la qualité de l'air, l'arrondissement vous convie à respecter le *Règlement concernant les appareils et les foyers permettant l'utilisation d'un combustible solide\** en vigueur sur tout le territoire de la Ville de Montréal\*\*.

#### Quelques points du règlement

- Tous les appareils de chauffage au bois doivent être déclarés à la Ville de Montréal. Un formulaire à cet effet est accessible en ligne sur le site de la Ville.
- Il est interdit d'utiliser un appareil à combustible solide durant les avertissements de smog.
- Lors de pannes d'électricité de plus de trois heures, l'utilisation de ces appareils sera autorisée.
- Dès le 1<sup>er</sup> octobre 2018, l'utilisation de ces appareils sera interdite sauf s'ils font l'objet d'une reconnaissance par l'EPA (Environmental Protection Agency) précisant qu'ils n'émettent pas plus de 2,5 g/h (gramme/heure) de particules fines dans l'atmosphère.

Les avertissements de smog sont diffusés par Environnement et Changement climatique Canada grâce au **programme Info-Smog**. Pour être bien informé, vous pouvez consulter la page des prévisions météorologiques pour la ville de Montréal ou le bulletin d'avertissements. Vous pouvez aussi recevoir des alertes sur TWITTER en vous abonnant au compte [ECAAlertezQC147](#).

De plus, la Ville de Montréal rediffusera ces avertissements de smog sur ses propres médias sociaux (FACEBOOK et TWITTER). Enfin, vous pouvez surveiller en temps réel la qualité de l'air de la ville de Montréal.

Les contrevenants sont passibles d'une amende.

Pour en savoir plus sur ce règlement, visitez le site de la Ville de Montréal à [ville.montreal.qc.ca/chauffageaubs](http://ville.montreal.qc.ca/chauffageaubs).

\* Ces appareils regroupent les poêles, les foyers encastrés ou préfabriqués qui sont conçus pour brûler les bûches de bois ou toute autre matière solide comme les bûches écologiques, les granules ou le charbon.

\*\* Un appareil utilisé pour la cuisson des aliments, à des fins commerciales, installé dans un immeuble où l'usage commercial est autorisé n'est pas soumis à ce règlement.



# Bilan de l'année 2016

(suite du message du maire en page 1)

## Bâtiments

Nos bâtiments vieillissent et des travaux d'entretien sont requis. Ainsi, des sommes substantielles furent consacrées à la fenestration et à la réfection de la toiture de la bibliothèque Jean-Corbeil. Des travaux majeurs à l'aréna Chaumont ont permis le remplacement du système de réfrigération afin de le rendre conforme aux nouvelles normes environnementales.

Les espaces client du bureau Accès Montréal, situé à la mairie, ont été réaménagés pour mieux vous accueillir (voir page 3 du présent bulletin pour tous les détails). Des travaux sont aussi en cours au dépôt à neige pour reconstruire le bâtiment de dépôt à sel qui servira également d'entrepôt pour la pierre et autres produits connexes. Une attention particulière sera portée afin de protéger la nappe phréatique et d'éviter la contamination des eaux souterraines par le sel. De plus, cela nous permettra de libérer certains espaces dans la cour de voirie de la Direction des travaux publics et de réduire la circulation de véhicules lourds à cet endroit. À la mairie, nous procédons actuellement à des travaux d'expertise afin de déterminer les sources d'infiltration d'eau et d'air. Les fenêtres devront être changées sous peu. Comme vous le voyez, ce ne sont pas les projets qui manquent!

## Loisirs et culture

Comme chaque année, nous avons tenu plusieurs événements : la Fête de la famille, des fêtes de quartier, la Journée portes ouvertes, des concerts, le cinéma en plein air, et j'en passe. Nous avons également organisé une soirée pour rendre hommage à nos bénévoles qui sont si importants pour l'offre de services à nos citoyens.

Sur le plan des innovations, mentionnons l'ajout d'une nouvelle activité de camp spécialisé en art plastique dans le cadre des Ateliers-Soleil, l'inscription en ligne pour les activités culturelles et sportives ainsi que la mise en place de bornes pour les autos électriques près de la bibliothèque. On se modernise! Quant à la bibliothèque, nous travaillons ensemble sur un projet de réaménagement complet pour rendre l'espace plus compatible avec les nombreuses activités qui s'y déroulent.

Anjou se démarque des autres arrondissements, entre autres, par son offre de soccer libre sur des terrains à surface synthétique et par les investissements consentis chaque année pour vous offrir des camps de jour à des prix très abordables.

De plus, cet automne, l'arrondissement a fait l'acquisition d'un nouvel autobus afin de remplacer l'ancien qui avait atteint la fin de sa vie utile après 17 années de service. Cet autobus permettra de continuer à offrir le transport aux différents organismes lors de leurs activités. C'est un service important pour la communauté angevine qui facilite la vie de nombreux résidents d'Anjou!

Enfin, je suis toujours aussi fier de notre centre communautaire inauguré en 2014. Ce centre nous permet de développer notre offre culturelle gratuite avec sa salle polyvalente. Plusieurs organismes notent une augmentation de leur clientèle depuis leur relocalisation du Centre communautaire Chénier au Centre communautaire d'Anjou. Notre soutien aux organismes est constant. À titre d'exemple, nous cherchons actuellement à déménager des organismes dont les baux viennent à échéance. Un autre geste concret s'est traduit par la cession d'un terrain à un organisme afin qu'il puisse y déménager ses bureaux. Nos organismes, ce sont nos partenaires et on en prend soin!

## Administration

La réalisation de tous ces projets ne pourrait se faire sans une équipe administrative dont on parle peu, mais qui nous soutient tous les jours en matière de greffe, de service aux citoyens, de gestion des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles. La gestion financière représente de plus en plus un défi alors que nos budgets sont réduits, que le coût de la vie augmente et que nous voulons conserver la qualité des services offerts aux Angevins. Au greffe, nous implantons présentement un nouveau système de gestion documentaire intégré qui facilitera le repérage des documents. Une seconde phase ciblera la gestion des documents numériques. L'accessibilité de l'information est au centre des actions de cette équipe et des efforts soutenus sont déployés afin de bien informer les citoyens par l'entremise du bulletin d'information, des communiqués, des répertoires d'activités, du site Internet et des avis publics.

## Développement économique

Le secteur industriel et le secteur commercial sont au cœur de la vie économique d'Anjou avec plus de 1 255 entreprises qui génèrent plus de 34 226 emplois. De nouvelles grandes entreprises s'installent régulièrement chez nous, c'est entre autres le cas de la compagnie LUFA de

renommée internationale, qui pratique la culture en serre sur toit, de l'entreprise Alta Précision leader en aérospatiale ainsi que de Walker Glass qui continue de prendre de l'expansion.

Sur le plan commercial, on constate de nombreux changements aux Galeries d'Anjou et l'implantation d'un nouveau concessionnaire de grande qualité avec Audi. On examine présentement la desserte en infrastructure des terrains de Shell qui vont bientôt faire l'objet d'une vente et, éventuellement, d'un nouveau projet de développement.

## Anjou : jeune, dynamique et ouvert

Comme vous pouvez le constater, il s'en passe des choses en une année. Anjou a eu 60 ans en 2016. C'est une «ville» jeune et dynamique axée sur le service aux citoyens. J'en suis très fier et je continuerai à m'investir jour après jour pour conserver nos compétences, notre autonomie et notre flexibilité. Nous continuerons à être à l'écoute de nos citoyens et à développer des liens de proximité entre les élus, l'appareil administratif et les citoyens.

Malgré les nombreux défis à relever et les contextes parfois difficiles, Anjou est sur la bonne voie. C'est un endroit où il fait bon vivre et travailler. J'espère que mes rêves se réaliseront un jour. L'arrivée du métro est de première importance. J'aimerais bien, à l'instar des autres arrondissements, vous offrir une maison de la culture. Ce sont là des projets à plus long terme que je chéris particulièrement.

## Un gros merci!

Je tiens à remercier les employés, les organismes, les entreprises et vous, citoyens, de faire d'Anjou ce qu'il est.

Je vous remercie de votre confiance et vous souhaite une magnifique période des fêtes! Que tous vos projets se réalisent dans les années à venir!

Je vous rappelle que je demeure disponible pour discuter avec vous, vous pouvez me joindre au 514 493-8010.

## Joyeuses fêtes!



Maire d'arrondissement et conseiller de la Ville de Montréal

## Reconnaissance

# Soirée hommage à l'action bénévole

Vous êtes nombreux, à Anjou, à ne ménager aucun effort, aucune énergie pour bonifier l'offre de services artistiques, sportifs ou communautaires dont profitent tous les Angevins. Aussi, est-il important, pour les élus, de vous rendre hommage le temps d'une soirée. Cet événement s'est tenu le 20 octobre dernier. Plus de 600 bénévoles ont participé et ont reçu un cadeau souvenir. À cette occasion, les anniversaires quinquennaux d'organismes angevins ont été soulignés ainsi que l'implication remarquable de plusieurs bénévoles dévoués.

### Relève bénévole (3 ans et moins)



**Lauréate**  
M<sup>me</sup> Mélanie Clément  
Association de soccer Anjou



**Finaliste**  
M. John Jairo Delgado  
Pinzon Service d'aide et de  
référéncement aîné d'Anjou



**Finaliste**  
M<sup>me</sup> Ghizlane El Mastalqui  
Service d'aide communautaire  
Anjou inc.



**Finaliste**  
M<sup>me</sup> Claire Garneau  
Club santé-sport Anjou

### Bénévole de soutien (4 ans et plus)



**Lauréate**  
M<sup>me</sup> Mireille Doré, Service d'aide  
communautaire Anjou inc.



**Finaliste**  
M<sup>me</sup> Francine Provençal  
Popote roulante d'Anjou



**Finaliste\***  
M<sup>me</sup> Francine Sasseville, Service d'aide  
et de référéncement aîné d'Anjou

\* À noter que M. Jean Michelin, du Service d'aide et de référéncement aîné d'Anjou, était finaliste dans cette catégorie, mais était absent lors de la soirée.

### Grand bénévole (15 ans et plus)



**Lauréate**  
M<sup>me</sup> Denise Pouliot, Société  
d'horticulture et d'écologie  
de ville d'Anjou



**Finaliste**  
M<sup>me</sup> Colette Langlais,  
Cercle Amitié Anjou



**Finaliste**  
M<sup>me</sup> Lucie Marcotte  
Club santé-sport Anjou



**Finaliste**  
M<sup>me</sup> Denise René, Service d'aide  
et de référéncement aîné d'Anjou

## Maire suppléant d'arrondissement



### Nomination

À la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du 6 décembre, M. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement du district Ouest, a été désigné maire suppléant d'arrondissement pour les mois de janvier, février, mars et avril 2017.

### Gilles Beaudry

Conseiller d'arrondissement du district Ouest  
Équipe Anjou

### Coup de chapeau du maire



De gauche à droite :  
M. Jean-Pierre Auclair, M. Réjean Pelletier, M. Luis Miranda,  
maire d'arrondissement, M<sup>me</sup> Denise Pouliot, M. Régent  
Lacoursière

### Anniversaires des organismes



**15-30 ans**  
De gauche à droite :  
1<sup>re</sup> rangée, Association des  
retraités de l'enseignement  
(30<sup>e</sup> anniversaire), Opération  
Surveillance Anjou  
(30<sup>e</sup> anniversaire);  
2<sup>e</sup> rangée, Association  
des aînés italiens d'Anjou  
(15<sup>e</sup> anniversaire), Centre  
humanitaire d'organisation  
de ressources et de références  
d'Anjou (20<sup>e</sup> anniversaire),  
Jardin communautaire André-  
Laurendeau (25<sup>e</sup> anniversaire)  
et, absent sur la photo, un  
membre de l'Association  
de ski alpin Anjou inc.  
(30<sup>e</sup> anniversaire)



**35 ans**  
De gauche à droite :  
1<sup>re</sup> rangée, Cercle de fermières  
Anjou, Jardin communautaire  
Lucie-Bruneau, Le Bel âge  
d'Anjou inc.;  
2<sup>e</sup> rangée, Association  
de soccer Anjou



**40-55 ans**  
De gauche à droite :  
1<sup>re</sup> rangée, Club Optimiste ville  
d'Anjou (50<sup>e</sup> anniversaire),  
Cercle Amitié Anjou  
(40<sup>e</sup> anniversaire),  
Club de patinage artistique  
Anjou-Kinsmen inc.  
(45<sup>e</sup> anniversaire)  
2<sup>e</sup> rangée, Club Kinsmen  
MTL-Anjou inc.  
(55<sup>e</sup> anniversaire), Association  
du hockey mineur d'Anjou inc.  
(40<sup>e</sup> anniversaire)

**Sans votre engagement jour après jour, année après année,  
Anjou ne serait pas ce milieu de vie si accueillant. Tous nos remerciements!**

## Le point

## L'épandage d'abrasifs



Le retour des précipitations hivernales a souvent pour conséquence des trottoirs et des routes glacés qu'il faut nettoyer. Pour l'arrondissement d'Anjou, la priorité demeure toujours la sécurité des Angevins. En ce sens, l'épandage d'abrasifs est primordial. Voici quelques faits à savoir sur cette activité moins connue de la majorité des gens.

L'épandage d'abrasifs est une activité dispendieuse et nécessaire pour assurer la sécurité de la population, mais qui a un impact direct sur l'environnement. Aussi, est-il très important de mettre le bon taux d'épandage au bon moment. Il en va de la durée de vie de nos infrastructures : le sel utilisé s'infiltré et détériore les infrastructures s'il est utilisé de façon inappropriée. Si le taux d'épandage est respecté, la durée de vie des installations sera plus longue. L'objectif principal de l'épandage d'abrasifs est toujours la sécurité des citoyens, mais l'arrondissement souhaite aussi le faire en causant le moins de dommage possible aux infrastructures.

## Types de matières utilisées lors de l'épandage

La Ville de Montréal possède un guide qui établit les principales règles d'épandage. Ce guide permet de mieux comprendre cette opération qui paraît simple, mais qui est, en fait, délicate!

D'abord, il existe quatre types d'occasions nécessitant de l'épandage :

- verglas ou présence de glace;
- faible précipitation de neige (moins de 2,5 cm);
- précipitation de neige de 2,5 cm et plus;
- après un chargement.

Ensuite, l'épandage se divise en deux catégories : épandage-chaussée et épandage-trottoir.

Il faut comprendre qu'on ne peut pas traiter le trottoir et la chaussée de la même manière. Pour savoir ce qui sera déposé et de quelle façon, un seul facteur entre en ligne de compte : la température. C'est cet élément qui joue un rôle de premier plan dans le choix de la matière à épandre. Règle générale, pour les trottoirs, on privilégie plus de pierre que de sel tandis que, sur la chaussée, on met plus de sel que de pierre abrasive.

Enfin, il faut savoir que, dans le cadre de sa Politique de déneigement, la Ville de Montréal a fait un exercice de priorisation des rues en trois catégories. Sont considérées comme prioritaires, par exemple, les rues principales, très étroites, où circulent les autobus, donnant sur les entrées d'hôpitaux, etc. Cette priorisation s'applique tant au déneigement qu'à l'épandage d'abrasifs.

## Inauguration du nouvel autobus

C'est le jeudi 20 octobre dernier qu'avait lieu l'inauguration du nouvel autobus de l'arrondissement d'Anjou. Cet événement s'est tenu au Club de golf Métropolitain Anjou dans le cadre de la Soirée hommage à l'action bénévole angevine.

Comme son prédécesseur devenu désuet, cet autobus sera bien utile et permettra aux organismes partenaires de se déplacer avec leurs membres pour tenir de nombreuses activités. Cet équipement offert par Anjou est, en effet, un maillon important qui facilite leur déplacement.



Les élus de l'arrondissement sont en compagnie de bénévoles et du chauffeur.

De gauche à droite : M. Martin Vallée (chauffeur), M<sup>me</sup> Lucie Marcotte, M<sup>me</sup> Denise Pouliot, M. Gilles Beaudry, conseiller d'arrondissement, district Ouest, M. Luis Miranda, maire de l'arrondissement et conseiller de la Ville de Montréal, M. Paul-Yvon Perron, conseiller d'arrondissement, district Est, M<sup>me</sup> Andrée Hénault, conseiller de la Ville pour l'arrondissement d'Anjou, M<sup>me</sup> Mélanie Clément et M<sup>me</sup> Claire Garneau.

## Réglementation

## Nouveau règlement sur le contrôle des animaux

## Remarque : soyez vigilants

Le règlement précise que l'autorité compétente (agent de la paix ou employé responsable de l'application du règlement) peut visiter et examiner toute unité d'occupation à des fins d'application du présent règlement. Ainsi, tout propriétaire, locataire ou occupant d'une unité d'occupation doit, sur présentation d'une pièce d'identité de l'autorité compétente, lui en permettre l'accès.

Si quelqu'un se présente chez vous pour vérifier la présence ou non d'un animal, assurez-vous que cette personne dispose bien d'une pièce d'identité délivrée par l'autorité compétente avant de la laisser entrer!

Comme nous vous l'avions annoncé, la Ville de Montréal a adopté un nouveau règlement sur le contrôle des animaux le 27 septembre qui est **entré en vigueur le 3 octobre** et s'applique sur tout le territoire de Montréal. Toutefois, les dispositions qui font référence aux chiens de type Pit bull sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.

Ce règlement énumère les espèces animales, limite le nombre d'animaux par foyer et précise les mesures à respecter (permis et promenades). Il met l'accent sur les responsabilités du propriétaire et la sécurité des citoyens dans l'espace public.

Désormais, tous les propriétaires de chiens et de chats résidant à Montréal doivent détenir, pour chaque animal, un permis valide et le renouveler au plus tard le 31 décembre de chaque année. Ne pas s'y conformer représente une infraction.

## Voici quelques points résumés du règlement

## Des mesures qui visent tous les chiens

Dans l'espace public, tout chien doit être tenu au moyen d'une laisse d'une longueur maximale de 1,85 m. Tout chien de 20 kg et plus doit porter un licou ou un harnais auquel est attachée la laisse.

L'animal ne peut être attaché sur le domaine public et y être laissé sans surveillance (même pour aller quelques secondes au dépanneur). Le gardien doit conserver, en tout temps, le contrôle de son chien afin que celui-ci ne lui échappe pas. En tout lieu public ou privé, il doit ramasser les matières fécales de l'animal et les jeter dans un contenant conçu pour les rejets.

## Permis (licences) et tarifs annuels en vigueur

## Permis et validité

Tous les permis délivrés avant le 3 octobre sont valides jusqu'au 31 décembre 2016. Tous les permis délivrés après cette date seront valides jusqu'au 31 décembre 2017. **A noter que le permis 2017 est disponible dès à présent au bureau Accès Anjou.** Comme ce dernier sera fermé du 23 décembre au 3 janvier inclusivement, pour éviter des frais de retard de 10 \$, nous vous invitons à vous procurer ou à renouveler votre permis avant les fêtes.

## Tarifs

La nouvelle tarification est déterminée par la Ville centre.

- pour un chien stérilisé\*, 25 \$;
- pour un chat stérilisé\*, 10 \$;
- pour un chien non stérilisé, 60 \$;
- pour un chat non stérilisé, 30 \$;
- pour le remplacement d'une médaille perdue, détruite ou endommagée, 10 \$.

Ces tarifs sont réduits de 5 \$ lorsque le chien ou le chat est porteur d'une micropuce\*. Ils ne s'appliquent pas, d'une part, à un chien d'assistance détenu par une personne ayant un handicap et qui présente une preuve à cet effet et, d'autre part, au premier permis demandé à la suite de l'adoption d'un chat ou d'un chien par toute personne l'ayant adopté dans un refuge ou auprès d'un organisme d'adoption dans les 15 jours précédant la demande de permis.

\* Sur présentation de justificatifs.

## En cas d'infraction

Pour une première infraction, tout contrevenant est passible d'une amende de 300 \$ à 600 \$; ou d'une amende de 500 \$ à 750 \$ lorsqu'il s'agit d'une infraction pouvant représenter un risque à la sécurité (morsures, absence de laisse).

Nous vous invitons à prendre connaissance de l'ensemble des articles du règlement à [ville.montreal.qc.ca/animaux](http://ville.montreal.qc.ca/animaux).

## Théâtre jeune public

Les laissez-passer sont disponibles 1 h avant le spectacle.

### Théâtre de marionnettes

#### Le Cygne



**Samedi 4 février, à 11 h**

**Centre communautaire d'Anjou**

**Pour les enfants âgés de 3 ans et plus**

D'après *Le Vilain Petit Canard* d'Andersen, *Le Cygne* est un spectacle sans paroles qui raconte l'histoire d'un oisillon égaré, à la recherche de ses parents.

Prix de la meilleure scénographie au Festival Puppeteers of America en 2015.

Une production du *Théâtre de Deux Mains*, marionnettes.

### Lise Maurais

#### La foire en folie



**Vendredi 27 janvier, à 19 h**

**Centre communautaire d'Anjou**

**Pour les enfants âgés de 6 ans et plus**

**Variétés**

Dans cette foire au parfum de mystère et de barbe à papa, une ronde de nouveaux personnages rigolos défilent devant vous. Une occasion rêvée de faire de fabuleuses rencontres. Mais Lili devra

composer avec la particularité de chacun, ce qui ne sera pas une mince affaire! Lorsqu'on se retrouve nez à nez avec le monstre de la maison hantée ou la main prise dans la bouche d'un requin taquin, il faut faire appel à son sang-froid! Mais Lili en a vu d'autres... Un spectacle plein d'humour, de phénomènes bizarres et de situations loufoques! Un tour de manège complètement fou!

## Concert hors-série Anjou



### Louis-Jean Cormier

**Les passages secrets**

**Jedi 4 mai, à 19 h 30**

**Église Jean XXIII**

**7101, avenue de l'Alsace**

En contraste avec le spectacle musclé des *Grandes artères*, Louis-Jean a eu le désir d'offrir un spectacle intime et très personnel. Il sera seul, accompagné de sa guitare.

Cette formule vous permettra de goûter pleinement à la poésie imagée et sincère d'un créateur des plus ancrés de son époque.

Plutôt que *Les grandes artères*, empruntons celui des *Passages secrets*.

Les billets seront en vente dès le **mardi 17 janvier à 18 h**, au coût de 20 \$ chacun.

Vous pourrez vous les procurer au Centre communautaire d'Anjou et à la bibliothèque du Haut-Anjou.

Si le concert n'est pas présenté à guichets fermés, des billets seront disponibles à l'entrée.

**Renseignements : 514 493-8222 jour, soir et fin de semaine**

## Soirées-concert Anjou

### Mismar

**Jedi 19 janvier, à 19 h 30**

**Centre communautaire d'Anjou**

**Les portes ouvriront à 19 h.**

**Le concert débutera à 19 h 30.**



L'ensemble instrumental est né du désir de créer une musique introspective originale avec une instrumentation atypique et un langage oscillant entre le jazz, la musique de chambre et les musiques du monde. Lauréat de la première bourse création jazz du Conseil des arts de Montréal, Mismar a réalisé son premier album sur l'étiquette Malasartes à l'automne 2015.

Avec Cédric Dind-Lavoie (contrebasse et compositions), Annick Beauvais (hautbois),

Rémi Giguère (guitares classique et acoustique), Bertil Schulrabe (percussions), Guillaume Bourque (clarinette basse).

**Les laissez-passer sont disponibles 1 h avant le début du spectacle (maximum de deux laissez-passer par personne).**

### Guillaume Martineau Quintet

**Jedi 26 janvier, à 19 h 30**

**Église Jean XXIII, 7101, avenue de l'Alsace**

**Les portes ouvriront à 18 h 45.**

**Le concert débutera à 19 h 30.**



Résultat d'un parcours éclectique, passionné et créatif, Guillaume Martineau (Révélations Radio-Canada) nous présente «Par 5 chemins». C'est par cinq musiciens en osmose créative que le quintet propose une musique de l'imaginaire, atmosphérique, voire cinématographique.

Avec Guillaume Martineau (piano), Tevet Sela (saxophones), François Jalbert (guitare), Simon Pagé (basse électrique), Kevin Warren (batterie)

**Laissez-passer disponibles au Centre communautaire d'Anjou et à la bibliothèque du Haut-Anjou, dès maintenant (maximum de deux laissez-passer par personne).**

## Expositions

### Martine Allard

**Il était une fois les couronnements**



**Galerie d'art Goncourt**

**7500, avenue Goncourt**

**Du 6 décembre au 8 janvier**

**Selon les heures d'ouverture de la bibliothèque**

**Vernissage : 8 décembre à 19 h.**

**Un vin d'honneur sera servi.**

La démarche initiale de Martine Allard est photographique : ses yeux captent chaque détail, les enregistrent et les mémorisent. Ensuite, elle les réintroduit dans ses tableaux à sa manière. L'exposition présente une série de tableaux qui s'inspirent de plus de 800 photos, où l'artiste propose aux visiteurs une promenade fantaisiste sur les couronnements des bâtiments qui caractérisent certains quartiers de Montréal.



## Période des fêtes

### Horaire des bibliothèques

Les bibliothèques Jean-Corbeil et du Haut-Anjou seront fermées le 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1<sup>er</sup> et 2 janvier. Elles seront ouvertes du mardi 27 décembre au vendredi 30 décembre selon un horaire modifié, soit de 10 h à 18 h.

#### Bibliothèque Jean-Corbeil

7500, avenue Goncourt • 514 493-8260

#### Bibliothèque du Haut-Anjou

7070, rue Jarry Est • 514 493-8271

Tout commence...



*Tournez les pages lentement afin de laisser le temps à votre enfant d'observer les détails des illustrations.*

## Activités jeunesse

### Lecture en cadeau

Les bibliothèques d'Anjou deviennent un point de chute pour le magnifique programme de la Fondation pour l'alphabétisation *La lecture en cadeau*. Vous êtes invité à acheter un livre jeunesse et à le déposer dans l'une des bibliothèques d'Anjou. Nous nous assurerons que votre généreux don soit acheminé à un enfant de la région qui, grâce à vous, aura son premier livre neuf. Par votre geste, en plus de donner le goût de la lecture, vous aiderez à mettre un peu d'imaginaire dans le quotidien des enfants qui vivent dans des familles où le rapport aux livres est bien souvent inexistant. La collecte de livres se termine le 30 décembre.

### Brico-fêtes – Noël

**Bibliothèque Jean-Corbeil**  
**Samedi 17 décembre, à 14 h**

**Bibliothèque du Haut-Anjou**  
**Jedi 8 décembre, à 15 h 30**

**Pour les enfants âgés de 8 ans et plus**

Pour se mettre dans l'ambiance des fêtes, les enfants sont invités à s'amuser et à bricoler sur le thème de Noël. Les enfants âgés de moins de 8 ans sont les bienvenus accompagnés d'un parent.

### Ciné-fêtes

*Film pour jeunes*  
**Salle d'animation de la bibliothèque Jean-Corbeil**  
**Les dimanches 4, 11 et 18 décembre, à 13 h 30**



Quoi de mieux qu'un bon film pour se mettre dans l'ambiance des fêtes en famille. Les films projetés seront annoncés quelques jours à l'avance.

### Contes des petits lundis

**Bibliothèque Jean-Corbeil**  
**Tous les lundis du 23 janvier au 3 avril, à 10 h**

**Pour les enfants âgés de 2 ans et moins et leurs parents**  
**Sans inscription**

Contes, chansons et comptines pour éveiller l'imaginaire des tout-petits et les initier au monde des livres et des histoires. Une période de lecture parent/enfant et d'échange suivra l'animation.



### Les Scientifines

*Jus de chou fou, fou*  
**Bibliothèque Jean-Corbeil**  
**Dimanche 29 janvier, à 13 h 30**  
**Pour les enfants âgés de 6 à 12 ans**

**Inscriptions obligatoires à compter du 3 janvier**

Faites vivre à vos jeunes une expérience inoubliable en leur permettant de jouer avec la science... tout en apprenant.



## Activités pour adultes

### Formations aux outils numériques

Ces formations ont pour objectif de vous outiller et de vous rendre autonome afin que vous puissiez accéder aux nombreuses possibilités d'Internet et à la place grandissante de ce moyen de communication dans nos vies.

#### Inscription requise

Les inscriptions commencent le 9 janvier à midi. Pour vous inscrire, présentez-vous en personne au bureau de la référence le 9 janvier à midi avec votre carte de citoyen. S'il reste des places, nous prendrons ensuite les inscriptions par téléphone.

#### AU PROGRAMME DE L'HIVER 2017

**Initiation au clavier et à la souris**

**Initiation à Internet 1**

**Initiation à Internet 2**  
(préalable : avoir suivi Internet 1)

**Initiation à la tablette**  
(iPad et Android)

**Le livre numérique**

**Initiation à Facebook**

Pour plus de détails, communiquez avec votre bibliothécaire de référence au 514 493-8268.



## Projet de médiation culturelle

Dans le cadre du *Programme de médiation culturelle des arrondissements montréalais 2016* et de *l'Entente sur le développement culturel de Montréal*, l'arrondissement d'Anjou offre, pour une deuxième année consécutive, un projet de médiation culturelle à l'école primaire Cardinal-Léger. Les partenaires, l'arrondissement et la compagnie PPS Danse convient les élèves à des ateliers d'initiation chorégraphique autour de poèmes et de chansons de Jacques Prévert. Ce projet de médiation culturelle initie les élèves à la création en danse. Plus particulièrement, il plonge les élèves dans l'univers inusité de la danse-théâtre et s'échelonne sur plusieurs mois, de septembre 2016 à février 2017.

Ce projet permet à 258 élèves, du préscolaire à la 4<sup>e</sup> année, de s'initier à la danse contemporaine et de se familiariser avec le processus de création d'une œuvre pluridisciplinaire. Le projet s'articule autour de quatre rencontres en classe ainsi que de la présentation d'un mini-spectacle devant les élèves de l'école Cardinal-Léger et leurs parents.

Au total, 14 classes dont 3 classes de langage participeront au projet. Ces élèves ont eu la chance d'assister à une représentation du projet *L'école buissonnière* présenté par PPS Danse à la Tohu le 27 octobre 2016.

## La Grande Tournée du 375<sup>e</sup>

### Artistes locaux recherchés



L'an prochain, tous les Montréalais seront invités à se rassembler en alternance dans les 19 arrondissements. À Anjou, le 375<sup>e</sup> anniversaire de la Ville de Montréal se tiendra au parc Lucie-Bruneau du 18 au 20 août. À cette occasion, de nombreuses activités culturelles seront organisées par le Cirque Éloize dans le cadre de la Grande Tournée du 375<sup>e</sup>. De ce fait, nous sommes à la recherche de

différents artistes locaux (conteur, pianiste, chorale, troupe de danse, marionnettistes, échassier, etc.), homme ou femme. Pour en savoir plus sur les talents recherchés, communiquez avec la Ville de Montréal au 514 788-3383 ou consultez le site Internet du 375<sup>e</sup> au [www.375mtl.com](http://www.375mtl.com).

Les artistes intéressés doivent poser leur candidature d'ici le 31 janvier 2017, et envoyer leur curriculum vitae, leur biographie, des vidéos (avec liens Internet) et les photos du costume proposé à [talent@cirque-eloize.com](mailto:talent@cirque-eloize.com) en indiquant « 375MTL-candidature » dans l'objet du message.